

# 20180621 Pratiques de citation dans les carnets de recherche en sciences humaines et sociales

## Introduction

Les écrits scientifiques sont généralement fondés sur un savoir antérieur par rapport auquel le chercheur se situe. Les modes de référencement à ces discours autres sont variés – Boch et Grossmann parlent à cet égard de « discours multiréférencés », pouvant recourir à l’allusion, la reformulation ou la citation au sens strict (Boch et Grossman 2002). S’agissant de ces citations, que deviennent-elles dans un discours scientifique nativement numérique comme celui des écrits de blogs ? Partant de l’analyse d’un corpus de billets de recherche issus de la plateforme *Hypothèses*, je voudrais relever les formes que prennent ces citations dans le discours scientifique numérique ainsi qu’en étudier les fonctions : sont-elles convoquées comme preuves, contrepoints, définitions, voire à d’autres fins ? Par ailleurs, que nous révèlent ces citations sur l’intertexte mobilisé par ce type de communication scientifique et, de ce fait, sur l’allocataire envisagé ?

## Cadre théorique

### Le discours scientifique

Ainsi que l’ont montré des études comme celles de Grossmann ou Rosier (Grossmann 2010, 2012; Rosier 2008), l’appellation « discours scientifique » tend à uniformiser un ensemble de pratiques hétérogènes qui varient, par exemple, selon les disciplines ou les aires culturelles ; par ailleurs, les frontières ne sont pas toujours étanches entre discours de vulgarisation et discours spécialisé. Pour cerner notre objet, on recourra ici à la définition donnée par Rinck qui en fait un « discours produit dans le cadre de l’activité de recherche à des fins de construction et de diffusion du savoir » (Rinck 2010, paragr. 2). Il me semble que les écrits des carnets de recherche sur *Hypothèses* répondent dans une large mesure à cette définition. Sans entrer ici davantage dans les détails, il faut noter que les conditions de circulation de ces discours scientifique se transforment avec le numérique, notamment par l’élargissement des possibilités de diffusion géographiques et sociales qu’entraîne le contexte de la science ouverte (en bref : la science ouverte implique l’ouverture des publications scientifiques sans barrières d’accès, la mise en visibilité des données de la recherche voire celle des évaluations – pour ces deux derniers points, ce sont des pratiques qui émergent en sciences dites « dures » mais

très peu en SHS). La science ouverte anticipe aussi la possibilité d'un lecteur non spécialiste<sup>1</sup>, alors que les publications scientifiques sont en général destinées à un public de pairs. Pour Maingueneau, ces publications relèvent de la catégorie des *discours fermés* où les producteurs et récepteurs d'un genre tendent à coïncider (Charaudeau et Maingueneau 2002, 261) (cf. ainsi la rubrique « À propos » d'*Hypothèses*) – cela dit, (i) le *continuum* établi entre discours de vulgarisation et discours spécialisé remet en partie en cause la catégorisation du discours scientifique comme *discours fermé* et (ii) la mise à disposition des savoirs ne signifie pas forcément leur appropriation effective par les publics visés, ni même l'existence concrète de ces publics. Mais il me semble bien qu'on peut trouver, dans les écrits de ces blogs d'*Hypothèses*, les traces de ce nouveau *lecteur attendu* que postule la science ouverte, et je vais tenter de le montrer ici par l'étude des citations.

### La citation scientifique

Dans *Critique de la trivialité*, Jeanneret rappelle l'étymologie du verbe *citer*, du latin *citare*, mettre en mouvement ; il définit la citation [ici, plutôt les citations littéraires et culturelles] comme « la reprise d'énoncés déjà marqués par un site énonciatif et une figure d'auteur » (Jeanneret 2014, 109). Dans son travail fondateur, Compagnon définissait minimalement la citation comme « un énoncé répété et une énonciation répétante » (Compagnon 1979, 56). S'agissant plus précisément de la citation scientifique, Rosier signale qu'elle repose sur la convocation d'un discours antérieur, par rapport auquel le locuteur va se positionner, discours « qu'on a extrait d'un texte et qu'on recontextualise, soit en l'absorbant dans la syntaxe du texte second soit en le 'greffant' comme un bloc homogène mais pointé comme extérieur (caractères plus petits, paragraphe décalé, italiques...) » (Rosier 2008, 112). Citer implique donc la « reproduction intégrale d'un segment dit ou écrit » (Rosier 2008, 3). Ces trois caractéristiques de la citation, l'extrait, sa reproduction par un nouvel acte d'énonciation et la figure de l'auteur (bien que cette dernière ne soit pas prise en compte par Compagnon), ne vont pas forcément de soi dans les pratiques de convocation d'un discours autre sur le web, et cela a des répercussions sur les modes de citation que l'on va trouver dans les billets d'*Hypothèses*.

### Citations numériques

Comment cite-t-on quelque chose dans l'environnement numérique ? Pour ce qui est des modes de convocation du discours d'autrui, Paveau a élaboré la notion de *technodiscours rapporté* comme une « forme numérique native de discours rapporté », qui « consiste à transférer un discours d'un espace numérique natif source à un espace numérique natif cible, *via* une procédure automatisée de partage » (Paveau 2017, 289). On maintient donc le dispositif *discours citant/discours cité* mais il se trouve ici, en partie ou totalement, pris en charge par un outil technologique de partage de contenu;

---

<sup>1</sup> En ce qu'elle répondrait à la demande d'un public demandeur d'être renseigné sur les évolutions de la science : (Commission Européenne 2016, 35).

souvent des technosignes assumant l'acte d'énonciation (boutons, hyperliens, etc.). Paveau relève encore que le technodiscours rapporté implique l'embarquement des métadonnées, soit le fait que, quand on cite un article de presse par exemple, qu'on partage son contenu, c'est l'ensemble du contexte (incluant liens, images, etc.) qui est entraîné avec.

Dans les travaux hors sciences du langage, pour étudier les citations scientifiques, on associe fréquemment l'hypertexte et la citation (p. ex. Chartron et Caillon 2008) – mais les composantes discursives de ces citations ne sont pas étudiées, et ce n'est sans doute pas l'objet de ces travaux non plus. Quoi qu'il en soit, il convient de distinguer entre les deux notions d'hyperlien et de citation : comme le relève Paveau, le lien hypertexte ne cite pas, il offre au lecteur la possibilité d'une délinéarisation vers un discours autre, qui est un discours-cible dans le chef du locuteur (mais que le lecteur peut très bien choisir de ne pas convoquer). Donc un hyperlien n'est pas une citation ; par contre, la citation peut recourir à une technologie discursive qui est la délinéarisation (soit la rupture de l'axe syntagmatique du discours par l'hypertexte), le lien hypertexte étant l'outil technique, et le *technomot* (ou *technosegment*) un marqueur linguistique – on entend par là un mot ou ensemble de mots doté d'une signification linguistique, mais également d'une part technique, activable, qu'est l'hyperlien (Paveau 2017).

## Terrain

J'en viens maintenant aux résultats globaux de l'analyse de mon corpus quant aux marqueurs (techno)linguistiques et aux fonctions des citations dans les billets d'*Hypothèses*. J'entendrai par-là les citations contenues dans les billets, qui sont donc des écrits nativement numériques, citant d'autres ressources numériques ou non en reproduisant un extrait de celle-ci et l'attribuant, le cas échéant, à une source énonciative. Je considère donc bien ici la citation au sens strict, et par ailleurs il ne s'agit pas de citations entendues comme des références bibliographiques, dans une optique qui serait celle de la *citation analysis*<sup>2</sup>. Mon corpus principal est constitué des 87 billets publiés en *Une* de la page d'accueil de la plateforme *Hypothèses* dans sa section francophone, extraits durant trois séquences temporelles (15/10/2016-15/01/2017, 15/04/2017-15/07/2017 et 15/10/2017-15/01/2018). Outre ces billets publiés à la *Une*, j'utiliserai aussi quelques exemples tirés de billets parus sur la page d'accueil du portail dans ces mêmes bornes. En prenant appui sur des études antérieures consacrées à la citation scientifique, en particulier le travail de Tuomarla (Tuomarla 2000), je soulignerai une certaine continuité des usages (je pense d'ailleurs que ça n'a pas de sens, pour les textes que j'étudie, de distinguer radicalement entre pratiques de citation numérique et « pré-numériques », d'autant plus qu'un certain nombre de billets sont des remédiations d'articles,

---

<sup>2</sup> Soit une approche quantitative visant à recenser les citations d'auteurs afin de déterminer leur position dans un champ scientifique (Tuomarla 2000, 192-193).

de communications, etc. donc résultant d'une forme de conversion en énoncés numériques natifs qui se traduit en général par une augmentation du texte), mais je mettrai par contre l'accent sur ce que la matérialité du discours numérique ajoute *en plus* à ces marqueurs et fonctions qui ont été étudiées précédemment.

### Marqueurs (techno)linguistiques des citations dans les carnets de recherche

Quelles sont les modalités par lesquels les carnets de recherche d'*Hypothèses* prévoient la possibilité de citer des sources ? En réalité, contrairement à ce qui existe sur les réseaux sociaux, il n'y a pas de dispositif spécifique pour citer quelque chose, si ce n'est (i) la possibilité qu'offre l'*architexte* de *WordPress* d'insérer des blocs citationnels au sein du texte, désignés comme tels par un style spécifique – mais qui ne distinguent pas entre citation de source primaire et de source secondaire ; (ii) la possibilité aussi de partager les contenus d'*Hypothèses* sur les médias sociaux, en activant les boutons dédiés – mais le billet devient alors le discours cité à destination d'un autre espace social, et, d'autre part, il est embarqué comme un tout et il n'y a pas d'opération de découpe d'extrait ; (iii) un cas particulier de dispositif citationnel qui sont les recommandations automatisées. Dans ce cas de figure, les extraits cités (titre et image d'accroche) sont des métadonnées récupérées de manière automatique, organisées en cadres qui signalent le discours cité au sein du billet comme discours citant, mais l'autorité qui préside à la citation est algorithmique et effectue ses choix selon des critères de pertinence en fonction de mots-clés. On peut voir là une illustration de l'imprévisibilité du discours numérique où le chercheur active s'il le souhaite la fonction de recommandation au niveau de l'interface de son carnet, mais n'est pas maître des billets (les siens, ou d'autres) qu'il cite ([billet n°1](#)). Ces extraits cités se trouvent à la fin du billet et ne sont pas intégrés au texte par des connecteurs ; ils sont le fait d'une énonciation machinique et non de celle du locuteur-énonciateur premier.

Ceci mis à part, il n'y a donc pas de dispositif dédié à la citation sur la plateforme qui feraient de ces citations des *technodiscours rapportés* au sens où l'entend Paveau ; en revanche, les carnetiers, outre les modes de citation classiques recourant aux guillemets typographiques, aux italiques ou au retrait du bloc de texte, vont exploiter certaines technologies discursives (pour l'essentiel, la délinéarisation permise par l'hypertexte) et la plurisémiotité du texte numérique (vidéos, pistes audios, technographismes, etc.) dans leurs pratiques de citation – et c'est là-dessus que je vais me concentrer.

### Technomots/URL : citations augmentées

On vient de le signaler, si hyperlien et citation ne sont pas réductibles l'un à l'autre, le *technomot* ou *technosegment* apparaît dans certains cas comme augmentant les marqueurs linguistiques de la citation. L'hyperlien ne constitue pas en lui-même un marqueur de citation, mais la complète. Dit

autrement, la technologie discursive de la délinéarisation est désormais étroitement associée aux modes de citation on pourrait à cet égard parler de *citations augmentées* des énoncés numériques natifs.

Le marqueur de délinéarisation (signalé par un soulignement et/ou une couleur autre d'un mot ou d'une suite de mots) peut porter sur l'**extrait cité** dans son entièreté (ainsi, la citation de *Slate* dans l'incipit du [billet n°3](#) « *Friends* grossophobe, sexiste, homophobe ? Un peu de *fact-checking* et de mise en perspective ») ou la **source énonciative** (qui peut être le nom d'auteur, ou le nom du site ou média : « Source : [HathiTrust Rights Database](#) », [billet n°12](#) ; ou encore « ([Libération](#), 9 août 1995) », [billet n°7](#)). Le segment hyperlié peut aussi être un **déictique** précédant la citation (« j'ai découvert [ce texte un peu curieux](#) », [billet n°8](#) »; « En témoigne [cette lettre](#), », [billet n°14](#)) ou encore porter sur le **verbe de dire** (« Carole Helpiquet, [...] [expliquait ainsi à Rue89](#) que », [billet n°16](#)).

Il arrive par ailleurs que l'hyperlien pointe non pas vers le cotexte énonciatif d'où provient la citation (comme c'est en général le cas), mais, pour des noms d'auteurs, vers leur compte *Twitter* ou *Facebook* (p. ex. « [Brett White](#) a parlé d'une « [revanche de la purge rurale](#) », [billet n°2](#)); ou pour une œuvre, vers sa notice en catalogue (« Extrait de la préface du [catalogue de Domenico Maria Berardelli](#) », [billet n°9](#)) – soit, des informations connexes. Enfin, certains termes cités sont hyperliés sans faire l'objet d'un référencement *in situ*, dans le texte même, l'auteur postulant alors que la **localisation embarquée** dans le technomot/technosegment suffit à préciser la source énonciative (dans le [billet n°10](#), l'îlot textuel « [« télévision de qualité »](#) » renvoie à un ouvrage recensé dans un autre billet du carnet hyperlié sans que ce billet ne figure dans la bibliographie).

La technologie discursive de la délinéarisation permet ainsi d'augmenter les citations, le plus souvent en renvoyant au texte cité dans son ensemble, mais parfois aussi en fournissant un complément d'informations sur leur auteur ou sur le média. Outre les technomots, les URL permettent également d'augmenter les références en renvoyant vers leur site énonciatif en ligne : dans ce cas, le référencement de la citation est à de rares exceptions près localisé en note de bas de page.

#### Cadres énonciatifs audio(-visuels)

Certaines citations exploitent la plurisémiotité du texte numérique, permettant d'associer des matériaux de formats divers qui s'inscrivent alors dans des espaces citationnels dédiés (p. ex., fenêtres modales ouvrant à la consultation d'un PDF). Les citations concernent non seulement des extraits textuels, mais également audio et audiovisuels ([billet n°6](#)). Dans ces fenêtres, l'extrait cité est délimité par un cadre énonciatif particulier et consultable sans délinéarisation, mais par l'activation d'un technosigne qui est la flèche : l'effectivité de la citation dépend donc du geste d'activation de l'écrilecteur.

## Technographismes

Enfin, il faut encore signaler un cas particulier de citation numérique, celle qui est assumée par un *technographisme*. Le technographisme consiste en « une production sémiotique associant texte et image dans un composite natif d'internet » (Paveau 2017, 305). Il s'agit par exemple de mobiliser des *mèmes internet*, des éléments culturels qui sont repris de manière virale dans les espaces numériques, et se transforment par leur circulation, comme dans le [billet n°18](#)<sup>3</sup> - dans ce cas, la source énonciative initiale n'est pas mentionnée (tandis que l'est, assez paradoxalement, celle de la banque d'image d'où est extrait le technographisme), l'extrait cité étant supposé participer d'une culture populaire partagée entre le chercheur et son allocataire postulé. Ces technographismes apparaissent comme des vignettes insérées dans le texte, mais qui ne sont pas introduites par des éléments linguistiques (donc contrairement aux autres fenêtres visuelles, ces matériaux ne sont pas liés à un discours d'accompagnement) ni ne dépendent d'un geste d'activation du lecteur.

J'en viens maintenant à l'étude des fonctions assumées par les citations au sein des billets.

## Fonctions assumées par les citations numériques dans les billets du corpus

Fonction argumentative : positionnement, actualisation, illustration, définition, autocitation

D'après l'étude de Tuomarla, la fonction argumentative est prédominante dans les citations scientifiques : il s'agit généralement de recourir à une autorité afin d'appuyer une idée, ou au contraire de s'en démarquer en utilisant la citation comme contrepoint (Tuomarla 2000, 217) – les citations assument alors une fonction de positionnement. Plus fréquentes au début des articles, elles assurent également une fonction *d'actualisation*, servant à baliser le champ de recherche du locuteur, et à construire le cadre de son propre développement (*Ibid.*, 201).

Que constate-t-on au sein de notre corpus ? Si la fonction de positionnement par rapport à une autorité scientifique est attestée, on ne peut pas réellement dire qu'elle y soit dominante. Les citations vont donc surtout servir à **illustrer** (par la convocation de sources primaires et d'exemples), à fournir un **cadrage** contextuel ou à **définir** une notion.

### Fonction d'illustration

La délinéarisation possible d'un fragment cité vers son cotexte d'une part, la facilitation d'insertion d'extraits iconographiques ou audio(visuels) d'autre part, peuvent être rattachées à une fonction probatoire, lorsque cette technologie discursive est utilisée pour étayer le propos du chercheur avec la possibilité d'une consultation immédiate, par le lecteur lui-même, des sources citées. Cela va dans le sens d'une observation de Chartier, qui signalait que cette possibilité « transforme profondément les techniques de la preuve et les modalités de construction et de validation des discours de savoir »

---

<sup>3</sup> Dans ce cas précis, l'affiche de propagande américaine « *We Can Do It!* » de [J. Howard Miller](#), 1943, se trouve réinvestie par le hashtag #Resist.

(Chartier 2006, 18). L'augmentation des citations sert la construction de l'*éthos* du chercheur carnetier qui donne ainsi technodiscursivement l'image d'un scientifique sérieux documentant les sources d'une manière transparente.

#### *Fonction définitoire*

Tuomarla indique que la phase d'actualisation recourt le cas échéant aux citations définitoires qui, outre qu'elles informent sur l'auditoire anticipé en ce qu'elles révèlent son niveau de connaissance attendu, participent également du cadrage préalable en convoquant des autorités scientifiques comme sources définitionnelles. Or, si cet usage est attesté dans le corpus, il n'est pas certain que ces autorités jouent dans les billets des carnets de recherche un rôle comparable à celui qu'elles assuraient dans un article scientifique. Si Tuomarla insiste sur le fait que le discours scientifique ne tolère pas l'association des guillemets citants avec l'anonymat et estime « pratiquement impensable l'emploi de *zero quotatives* ou de discours évoqués<sup>4</sup> dans le discours scientifique » (Tuomarla 2000, 209), les citations des billets peuvent prendre certaines libertés avec cette norme : que ce soit par la prévalence de la mention du site énonciatif sur le nom d'auteur (cf. *infra*), ou dans cet autre billet (« *The Forty Part Motet*, une composition musicale de la Renaissance au musée », [billet n°11](#)) qui recourt à une citation provenant d'une notice *Wikipedia* pour proposer une définition cadrante du concept d'« art sonore ».

Il faut enfin relever que la fonction d'actualisation ne s'exerce plus exclusivement, dans les billets, par rapport à un intertexte scientifique. En effet, comme publications périodiques liées à l'actualité, on verra que certains billets réagissent non plus à une actualité de la recherche (qui serait une parution, un événement, une note de réflexion justifiée par l'intérêt présent du chercheur, etc.) mais, également, à une actualité sociale ou culturelle. Les citations servant de cadre à la démarche du chercheur sont alors, par exemple, issues de la presse d'information ; et la construction du cadre assure davantage une fonction de repérage, de contextualisation du propos, que de positionnement dans un champ de recherche. Par exemple, dans le [billet n°5](#) réagissant à une actualité politique, les citations actualisantes émanent d'un site de presse, en l'occurrence RTL et *Le nouvel observateur*.

#### *Autocitation*

Pour Tuomarla, les auteurs scientifiques *s'entrecitent* et *s'autocitent*, et l'autocitation apparaît bien, de son point de vue, comme spécifique au discours scientifique. Les formes d'autocitation que j'ai pu trouver (hors du corpus premier qui n'en comporte pas) sont assumées non pas par des reprises d'extraits (en général, les renvois aux dits antérieurs du chercheur se font par *technomot* ou

---

<sup>4</sup> Le discours évoqué étant un discours direct attribué fictivement à une source énonciative, parfois utilisée à des fins de dramatisation dans les articles de presse (Tuomarla 2000, 70 sqq.).

*technosegment* déictiques du type « voir ce billet » sans qu'il n'y ait d'extrait cité) mais par des *technographismes*. Deux exemples :

- Où la locutrice tient un panneau rapportant son propre discours, en l'occurrence l'intitulé d'une catégorie de son carnet de recherche ([billet n°4](#)) ; cette image de bandeau répond à une autre image, plus loin dans le billet, où figure le carnet de notes où sont compilés les matériaux bruts de la recherche, accompagnée d'une citation extraite de ces notes de terrain ;
- Où le locuteur montre, par une photographie des pages du livre recensé, le geste intellectuel concret de la prise de notes critiques au cours d'une lecture rapprochée, qui préside à la recension formant le contenu du billet ([billet n°15](#)).

L'autocitation porte ici essentiellement sur des énoncés préparatoires, qui ne devraient pas connaître la publicité dans une démarche de communication scientifique traditionnelle. L'autocitation assure un rôle de construction de l'*éthos* du chercheur ; mais cela se joue ici avec d'autres moyens que dans des productions comme l'article ou la monographie. Il ne s'agit pas de s'appuyer sur sa production antérieure pour asseoir une légitimité énonciative, mais plutôt de témoigner de gestes montrant le travail de recherche envisagé dans un aspect sécant, dans son actualité, reposant sur des outils et des méthodes ; montrant un chercheur dans son activité mais pas dans une tour d'ivoire, en ce qu'il recourt à des pratiques discursives numériques liant le verbe à l'iconographie qui sont tout à fait courantes (voire populaires) dans les pratiques sociales liées au numérique – par exemple, le procédé de la pancarte numérique est généralement utilisé dans les campagnes militantes (féministes, notamment). En ce sens, on peut considérer que ces autocitations jouent aussi un rôle argumentatif dans le billet, appuyant la thèse d'une science ouverte qui se veut « dans le monde », renforçant les liens entre université et société. En outre, dans les deux exemples montrés, elles sont inséparables d'une fonction ludique.

#### Fonction ludique ou digressive/de connivence

Et cela s'affiche, plus franchement encore, par des *technographismes* ou des citations puisant leur matière dans la culture populaire ; ainsi,

- Dans le même carnet que la recension susmentionnée ([billet n°17](#)) où l'on trouve, d'une part, un *technographisme* mettant en scène James Dean dans le film *La fureur de vivre* (1955)<sup>5</sup> et, d'autre part, une citation qui consiste en une phrase « culte » figurant sur la couverture du *Guide du voyageur intergalactique*, d'après l'œuvre de science-fiction humoristique de Douglas Adams (avec la mention de la source énonciative hyperliée) ;

---

<sup>5</sup> *La fureur de vivre* (*Rebel Without a Cause*) est un film américain réalisé par Nicholas Ray. (source : Wikipédia).



- Ou encore, dans les billets du magazine de vulgarisation *Mondes sociaux*, comme ici ([billet n°13](#)) avec un *gif* animé ;

Ces citations à fonction ludique établissent une connivence avec l'auditoire anticipé dont on voit bien ici qu'il dépasse largement le public spécialisé (dans le cas d'un magazine de vulgarisation, c'est logique, mais ça se retrouve aussi ailleurs) ; ce qui rejoint les observations déjà faites sur l'intertexte des billets de recherche, dont le cadrage s'effectue par rapport à un intertexte scientifique, mais pas uniquement. Et ce n'est pas seulement l'énoncé répété ici qui fonde la connivence, c'est le mode même de citation associé à des pratiques de communications nativement numériques qui ne sont pas spécialement liées à la recherche (comme le recours aux mêmes internet par exemple).

## Conclusions

Le premier constat général que l'on peut faire après avoir balayé le corpus, c'est que les citations mobilisées dans les billets de recherche n'assurent qu'assez marginalement une fonction de positionnement scientifique. Elles font par contre intervenir des exemples, des sources primaires (documents, manuscrits, ouvrages littéraires, etc.) ; ou assurent une fonction d'actualisation qui peut mobiliser des sources extérieures à la recherche (sources de presse par exemple). L'augmentation des citations ainsi que le recours aux technographismes servent (et cela, c'est une continuité dans les usages) la construction de l'ethos discursif du chercheur ; ils participent ainsi de la dimension argumentative (Amossy 2000) donnée au discours scientifique des billets. Seulement, l'intertexte mobilisé par les citations excède ici largement le seul intertexte scientifique, ce qui mène à s'écarter du postulat latourien selon lequel le référent du discours scientifique serait constitué par l'intertexte des publications d'un champ de recherche par rapport auquel le chercheur se positionnerait (Latour et Fabbri 1977; Latour 2007). Non seulement le référent lui-même des billets s'écarte parfois de la recherche pour traiter d'actualités sociales ou culturelles, mais encore l'intertexte convoqué par les citations s'inscrit dans un univers de publication plus large. De ce point de vue, et c'est toujours à ranger dans la continuité des usages, ces citations confèrent au discours une valeur qui est celle d'un usage concret dans le champ extra-académique par le lien qu'elles entretiennent avec cette actualité qui n'est pas uniquement scientifique mais aussi sociale, culturelle (ex. : usages de Wikipédia, lecture critique d'une pièce de théâtre, explicitation des crises migratoires, etc.).

Le deuxième constat est que, comme l'ont montré par exemple les travaux de Vitali Rosati, la figure d'auteur elle-même pose problème dans l'environnement numérique (Vitali Rosati 2014, 2016) – et ce, notamment, en raison de la démultiplication des instances énonciatives qui interviennent dans les énoncés natifs du web. Certaines citations sont référencées d'après un site externe qui apparaît une comme production collective (*Wikipédia* par exemple), ou uniquement sur la base d'une URL.

D'autres citations, faisant notamment intervenir des éléments de culture populaire (comme les memes internet), surviennent encore dans le discours scientifique sans être spécialement référées à une figure d'auteur qui ferait autorité.

Enfin, si on a préféré se concentrer sur la citation comme reposant sur la reproduction d'un extrait attribué à un site énonciatif antérieur, il faudrait encore mentionner la présence dans le corpus de ce que Rabatel nomme des « s/citations » :

à côté des formes linguistiques bien répertoriées du report de discours, [coexistent] de nouvelles modalités de citation et de représentations d'espaces mentaux qui ne passent pas par des paroles rapportées. Ces modalités relativement originales de discours représentés correspondent notamment à des formes inédites de citations en contexte pluri-sémiotique, telles qu'on les rencontre sur les sites du web, c'est pourquoi elles sont à ranger dans la catégorie des *s/citations*. (Rabatel 2017, 379)

On trouve ainsi de nouvelles formes d'enchâssements énonciatifs, où un texte englobant contient des liens débouchant sur d'autres textes ou discours, ces liens étant souvent commentés par un discours d'escorte. C'est ainsi la localisation d'un discours autre, le représentant dans son ensemble qui pourrait apparaître comme une nouvelle modalité citationnelle des textes numériques natifs.

Ce qui entraîne une dernière remarque, qui serait plutôt d'ordre général dans l'environnement numérique mais qui n'est pas sans répercussion sur le discours scientifique des billets : celle d'un possible affaiblissement de ce que Compagnon nommait le *travail de la citation* (Compagnon 1979), soit l'idée que c'est la fonction de découpage et de réassemblage des extraits qui importe quand on cite. Les études sur le discours rapporté dans l'environnement numérique parlent plus volontiers, de ce fait, de discours *montré, partagé, représenté*; par ailleurs, on a signalé que les modes de citation d'un discours nativement numérique sur une interface comme *Facebook* ou *Twitter* embarquaient le texte cité dans sa totalité, même s'il est représenté à l'intérieur d'un cadre citant au sein duquel n'apparaissent que son titre et son incipit : ce n'est donc plus vraiment l'extrait qui a de la valeur en tant que citation signifiante, et le découpage est standardisé. La même chose se passe, on l'a vu, pour les citations automatisées d'*Hypotheses*. C'est donc justement cet aspect de construction d'un extrait qui se trouve, me semble-t-il, mis à mal dans les pratiques de citations numériques – si l'on excepte les dispositifs citationnels des forums d'échange permettent de cibler un extrait par rapport auquel on réagit (Marras 2016). Cela aboutit *in fine* à parsemer le texte numérique natif de technomots renvoyant vers des ressources externes où le lecteur fait son marché (ex. : <https://ahl.hypotheses.org/266>), que je n'ai pas considéré ici comme étant des citations au sens strict étant donné qu'il n'y avait pas de réénonciation d'un énoncé, mais qui pourraient peut-être se

trouver assimilés à des modes de citation inscrits dans la continuité logique de cette disparition de l'extrait. D'un autre côté, on pourrait dire aussi que, si ce *travail* de la citation, dans le sens du travail de découpage et de réassemblage « manuel » d'extraits, se trouve affaibli, l'économie générale du web repose tout entière sur les pratiques de citation machiniques, de fragmentation et d'agrégation des formes écrites circulantes<sup>6</sup> : les *écrits d'écran* (Souchier 1996) s'organisent en cadres énonciatifs distincts, ce qui les rend fondamentalement polyphoniques ; Doueïhi évoquait quant à lui une *culture anthologique* qui serait propre au numérique (Doueïhi 2011, 201). Il semble donc qu'on peut à tout le moins pointer une tension entre cette prévalence de la citation dans les textes numériques (au sens large, celui des *écrits d'écran*) et le fait que le travail de découpage personnalisé d'un extrait que l'on ré-énonce tendrait à s'affaiblir au profit d'une mise en circulation d'une totalité textuelle.

## Bibliographie

### Sources primaires (exemples cités)

Asaf, Laure, et Emmanuel de Vienne. 2017. « Renaître à soi par la danse : un regard d'anthropologue ». Billet. *Carnets de Terrain* (blog). 7 juillet 2017. <https://blogterrain.hypotheses.org/9709>. [billet n°1]

Barthes, Séverine. 2017. « La « purge rurale » de 1971 ». Billet. *Alerte spoilers !* (blog). 20 juin 2017. <http://seriestv.hypotheses.org/462>. [billet n°2]

———. 2018. « *Friends* grossophobe, sexiste, homophobe ? Un peu de *fact-checking* et de mise en perspective ». Billet. *Alerte spoilers ! Voyages transatlantiques depuis mon canapé* (blog). 13 janvier 2018. <https://seriestv.hypotheses.org/729>. [billet n°3]

Blum, Virginie. 2017. « « brèves de prétoire (où l'on parle de dents et de blanchiment d'argent, de pompes funèbres et de décès en baisse...) » ». Billet. *\_contre Entreprendre\_. Pour une approche renouvelée de la défaillance d'entreprises : une analyse sociologique des liquidations et redressements judiciaires* (blog). 24 novembre 2017. <https://centreprenre.hypotheses.org/2815>. [billet n°4]

Charpentier, Arthur. 2017. « Tous des (potentiels) terroristes ? » Billet. *Freakonometrics* (blog). 3 décembre 2017. <https://freakonometrics.hypotheses.org/51691>. [billet n°5]

CMTRA. 2018. « Luna Lunedda ». Billet. *Musiques, territoires, interculturalité. Le carnet du CMTRA* (blog). 24 octobre 2018. <https://cmtra.hypotheses.org/1485>. [billet n°6]

Delage, Christian. 2017. « L'esprit Jazz d'Ed van der Elsken ». Billet. *All That Jazz!* (blog). 12 juillet 2017. <http://jazz.hypotheses.org/2485>. [billet n°7]

D'Hautcourt, Alexis. 2017. « Les lecteurs de Rousseau vont-ils au cirque ? » Billet. *Acrobates japonais en France. Traverser les frontières, les identités et les genres* (blog). 24 juin 2017. <http://acrobates.hypotheses.org/952>. [billet n°8]

---

<sup>6</sup> Je remercie mon co-promoteur François Provenzano pour cette remarque pertinente.

Giovacchini, Julie. 2016. « De Pétrarque à Morelli, brève histoire des bibliothèques vénitiennes ». Billet. *L'information philologique. Construire une bibliographie des sources antiques et de l'histoire des idées* (blog). 24 novembre 2016. <https://iphi.hypotheses.org/544>. [billet n°9]

Hégarat, Thibault Le. 2016. « Ecrire l'histoire de la télévision ». Billet. *Patrimoine et télévision. Les représentations du patrimoine culturel à la télévision française et la construction d'un regard (XXe-XXIe siècles)* (blog). 15 décembre 2016. <https://tvpatri.hypotheses.org/877>. [billet n°10]

Peccatte, Patrick. 2017. « *The Forty Part Motet*, une composition musicale de la Renaissance au musée ». Billet. *Déjà Vu. Carnet de recherche de Patrick Peccatte* (blog). 28 décembre 2017. <http://dejavu.hypotheses.org/3229>. [billet n°11]

Petermann, Damien. 2018. « Google Books et le filtrage géographique du domaine public ». Billet. *L'image de Lyon. À travers les sources littéraires et iconographiques* (blog). 16 novembre 2018. <http://imagelyon.hypotheses.org/713>. [billet n°12]

Proboeuf, Pauline. 2018. « L'école, une institution nécessaire ? » Billet. *Mondes Sociaux* (blog). 15 janvier 2018. <https://sms.hypotheses.org/10840>. [billet n°13]

Rouch, Marine. 2017. « Pudeur de l'historien.ne ». Billet. *Chère Simone de Beauvoir. Écritures des femmes et des hommes anonymes* (blog). 10 novembre 2017. <https://lirecrire.hypotheses.org/394>. [billet n°14]

Simon, Nicolas. 2017. « Un livre dangereux : Dimitri Casali, « La longue montée de l'ignorance » ». Billet. *ParentHèses* (blog). 2 mai 2017. <https://parenthese.hypotheses.org/1728>. [billet n°15]

Vanehuin, Kévin. 2016. « Wikipédia : un outil pour l'historien ? » Billet. *ApprentHiST. Le carnet des apprentis archivistes et historien-ne de l'université de Lille* (blog). 21 décembre 2016. <https://ahl.hypotheses.org/266>. [billet n°16]

Verreycken, Quentin. 2017. « Observation (pas trop) participante d'une défense de thèse ». Billet. *ParentHèses* (blog). 8 mai 2017. <http://parenthese.hypotheses.org/1761>. [billet n°17]

Xénie, Nouvel. 2017. « Combats (personnels) pour l'Histoire ». Billet. *Tribulations historiennes. Le quotidien de jeunes chercheur.es en histoire* (blog). 22 décembre 2017. <https://tribulations.hypotheses.org/5003>. [billet n°18]

## Sources secondaires

Amossy, Ruth. 2000. *L'argumentation dans le discours*. Paris: Nathan Université.

Boch, Françoise, et Francis Grossman. 2002. « Se référer au discours d'autrui, quelques éléments de comparaison entre experts et néophytes ». *Enjeux, L'écrit dans l'enseignement supérieur* 2 (54): 41-51.

Charaudeau, Patrick, et Dominique Maingueneau. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Seuil.

Chartier, Roger. 2006. « L'écrit sur l'écran. Ordre du discours, ordre des livres et manières de lire ». *Entreprises et histoire*, n° 43 (juin): 15-25.

Chartron, Ghislaine, et Elisabeth Caillon. 2008. « Citations des ressources électroniques dans les publications scientifiques : analyse comparée et stratégie des liens », novembre. [https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00359488](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00359488).

Commission Européenne, éd. 2016. *Open Innovation, Open Science, Open to the World: A Vision for Europe*. Luxembourg: Publications Office of the European Union.

Compagnon, Antoine. 1979. *La Seconde main ou le Travail de la citation*. Paris: Seuil.

Doueïhi, Milad. 2011. *Pour un humanisme numérique*. Paris: Seuil.

- Grossmann, Francis. 2010. « L'Auteur scientifique. Des rhétoriques aux épistémologies ». *Revue d'anthropologie des connaissances* 4, n° 3 (3): 410-26. <https://doi.org/10.3917/rac.011.0410>.
- . 2012. « Pourquoi et comment cela change ? Standardisation et variation dans le champ des discours scientifiques ». *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, n° 153-154 (juin): 141-60. <https://doi.org/10.4000/pratiques.1976>.
- Jeanneret, Yves. 2014. *Critique de la trivialité: Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*. Paris: Editions Non Standard.
- Latour, Bruno. 2007. *L'espoir de Pandore*. Paris: La Découverte.
- Latour, Bruno, et Paolo Fabbri. 1977. « La rhétorique de la science [pouvoir et devoir dans un article de science exacte] ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 13 (1): 81-95. <https://doi.org/10.3406/arss.1977.3496>.
- Marcoccia, Michel. 2016. *Analyser la communication numérique écrite*. Paris: Armand Colin.
- Paveau, Marie-Anne. 2017. *L'analyse du discours numérique: Dictionnaire des formes et des pratiques*. Paris: Hermann.
- Rabatel, Alain. 2017. *Pour une lecture linguistique et critique des médias*. Lambert-Lucas. <http://www.lambert-lucas.com/pour-une-lecture-linguistique-et-critique>.
- Rinck, Fanny. 2010. « L'analyse linguistique des enjeux de connaissance dans le discours scientifique ». *Revue d'anthropologie des connaissances* 4 (3): 427-50.
- Rosier, Laurence. 2008. *Le discours rapporté en français*. Paris: Editions OPHRYS.
- Souchier, Emmanuël. 1996. « L'écrit d'écran, pratiques d'écriture & informatique ». *Communication et langages* 107 (1): 105-19. <https://doi.org/10.3406/colan.1996.2662>.
- Tuomarla, Ulla. 2000. *La citation: mode d'emploi sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*. Suomalainen tiedeakatemia toimituksia = Annales academiae scientiarum fennicae ; Humaniora, 308. Helsinki: Suomalainen tiedeakatemia = Academia scientiarum fennica.
- Vitali Rosati, Marcello. 2014. « Digital Paratext, Editorialization, and the Very Death of the Author ». In *Examining Paratextual Theory and its Applications in Digital Culture*, édité par Nadine Desrochers et Daniel Apollon, 110-27. Hershey: IGI Global.
- . 2016. « What is editorialization? » *Sens public*, janvier. <http://www.sens-public.org/article1059.html>.